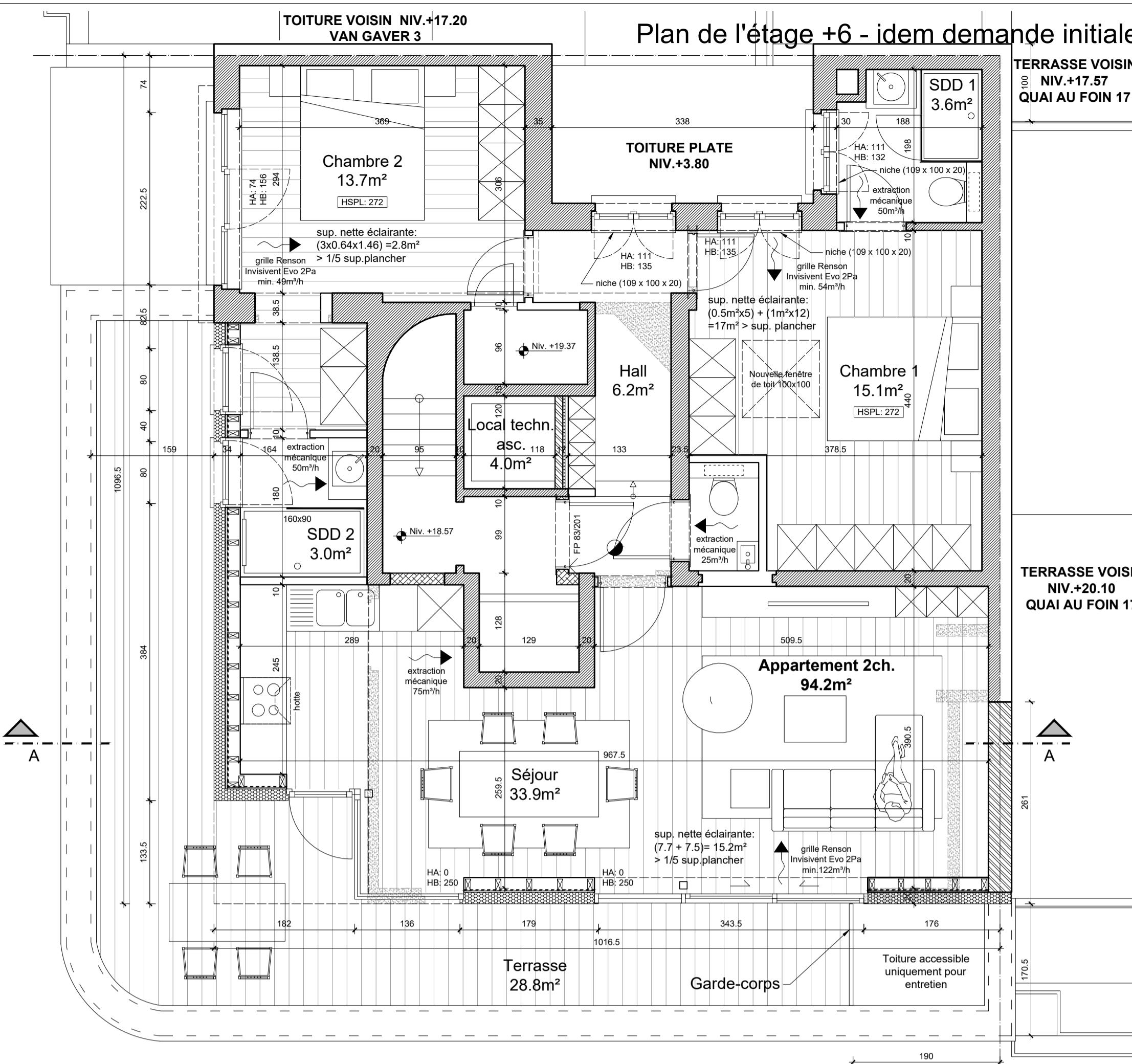
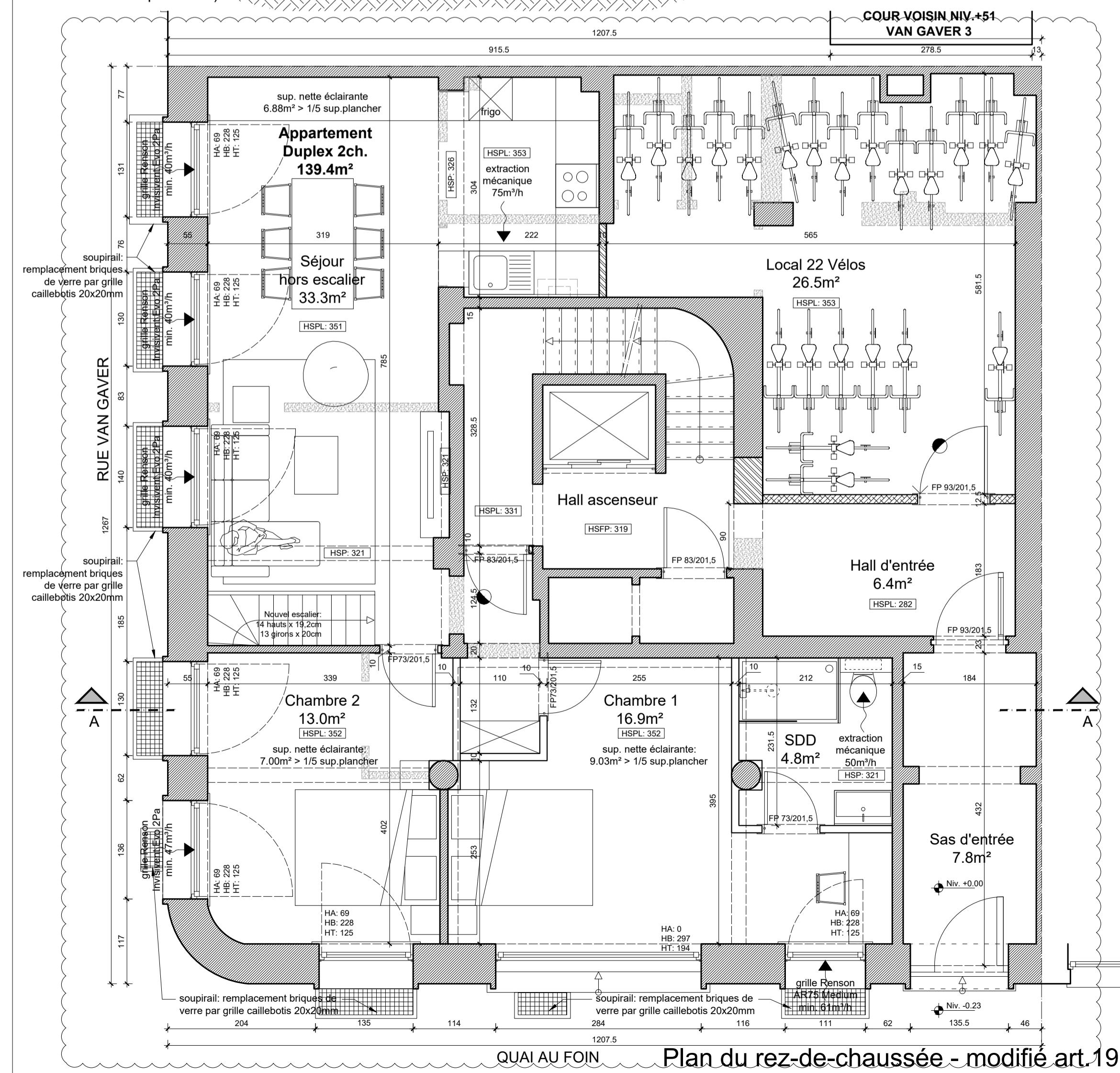


Régularisation de la modification des soupiraux (situation existante depuis 1956)

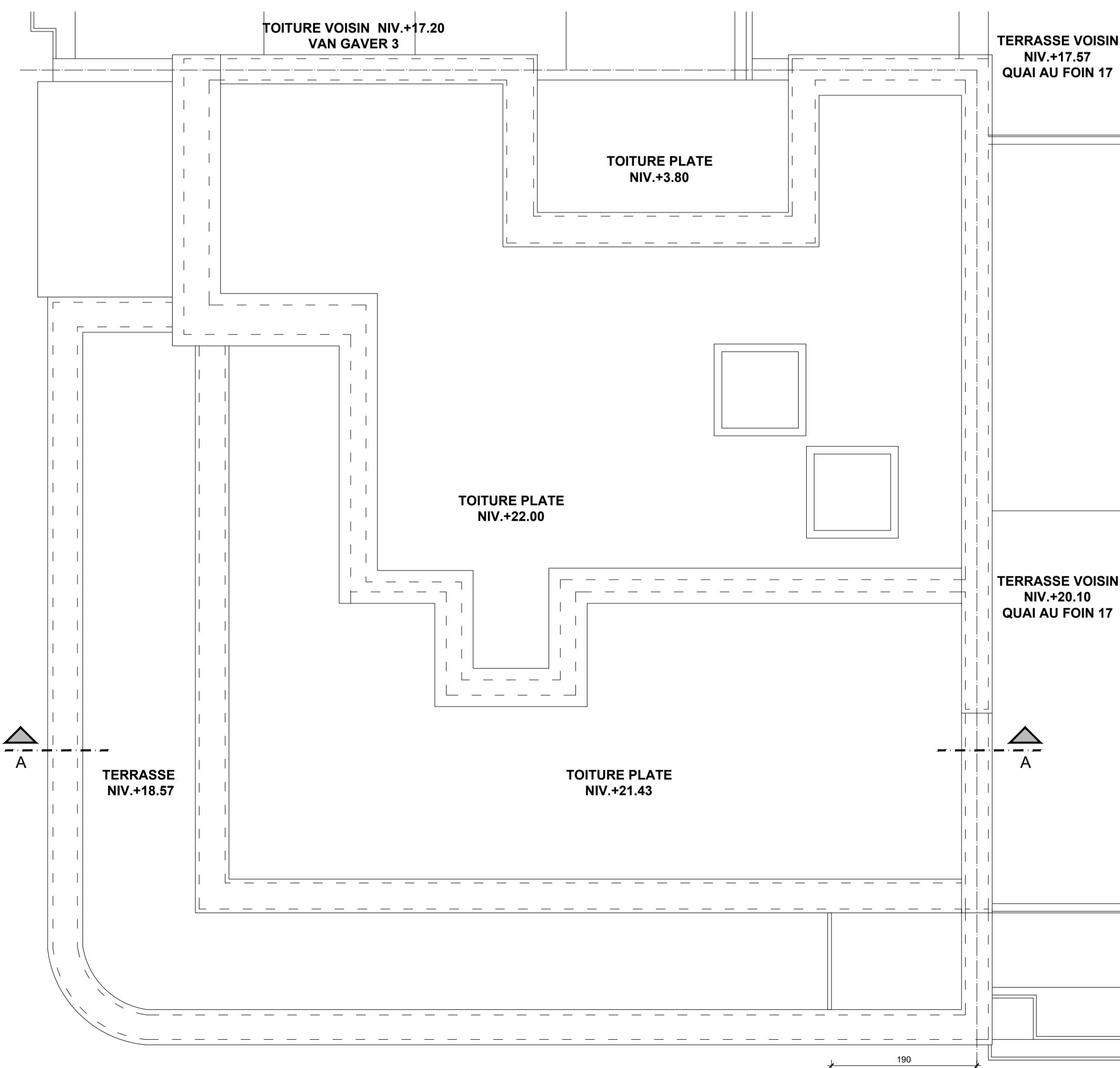


LEGENDE 1/50e

- ANCIENS MURS
- DEMOLITIONS
- BETON ARME
- NOUVELLES MACONNERIES
- NOUVELLES CLOISONS EN PLAQUES
- ISOLATION RIGIDE ET SOUPLE
- MODIFICATIONS ART.191

0 0.5 1 2 m

Toutes les structures sont à vérifier par l'ingénieur stabilité suite aux essais de sol à réaliser.



DATE	IND	MODIFICATIONS
25/04/2019	-	Plan de la demande initiale de permis d'urbanisme
05/11/2019	A	MOD ART 126/1 CoBAT: ajout gabarits et niveaux des voisins mitoyens, ajout amorce façades voisins, dessin en coupe du profil mitoyen de droite, marquage des éléments à régulariser soupiraux sous-sol.
11/12/2020	B	MOD ART 191 CoBAT: modification du rez-de-chaussée et du sous-sol suite à la Commission de Concertation du 13/10/2020
08/02/2021	C	MOD ART 191 CoBAT: remplacement des briques de verre soupiraux par des grilles, adaptation du séjour duplex rez de chaussée, cf. avis de Commission de Concertation du 13/10/2020

TRANSFORMATION D'UN IMMEUBLE A APPARTEMENTS
19 Quai au Foin à 1000 Bruxelles
Cadastral: 12e Divison, Section N, n°1354e2
Plans modifiés cf. art.191 CoBAT - référence permis PU F496/2019

MAITRE DE L'OUVRAGE
METROPOLITAN LIVING
Rue Capouillet n°50 Bte 28 à 1060 Saint-Gilles
Gsm: 0475 79 51 92
E-mail: office@verland.be

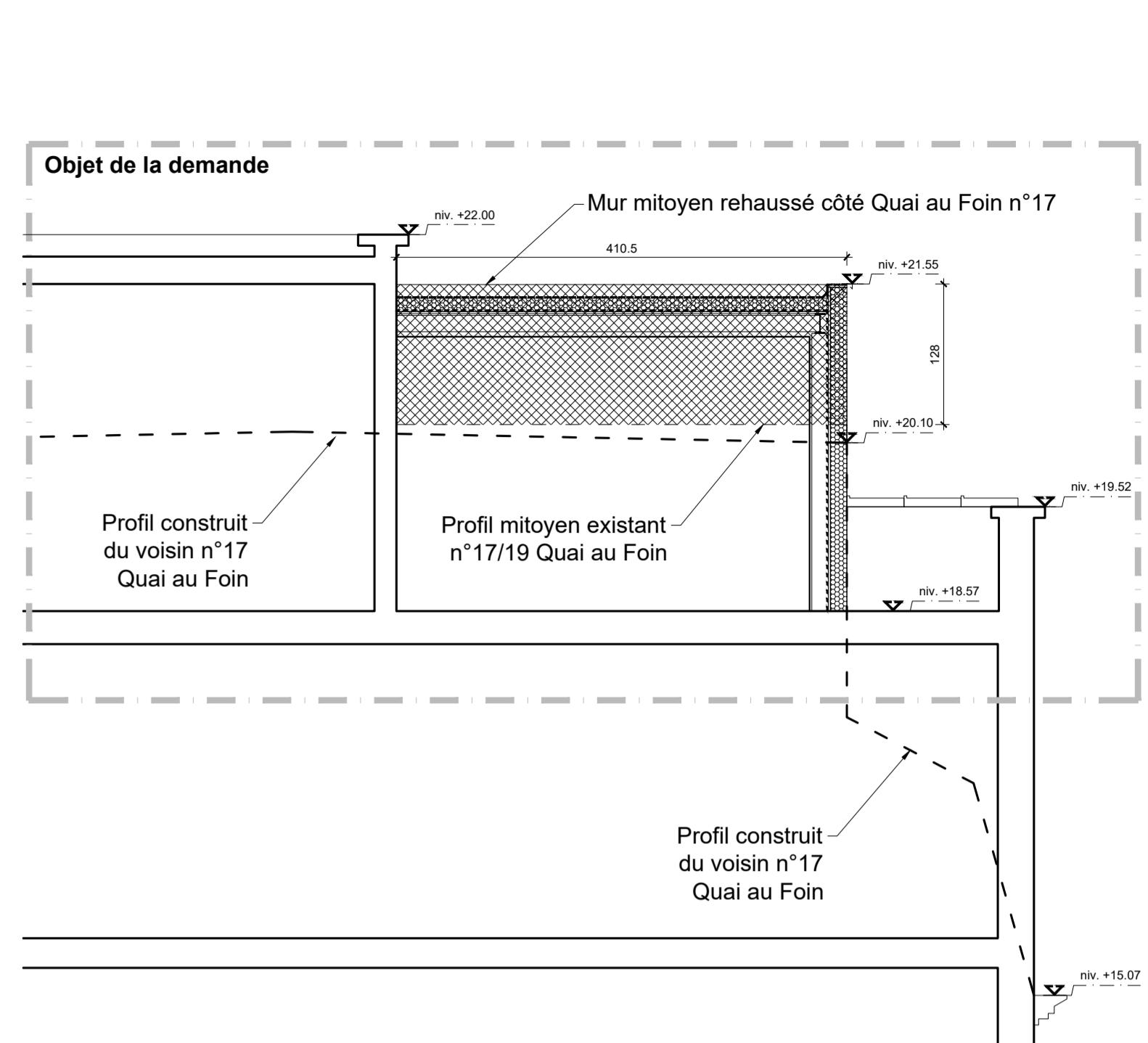
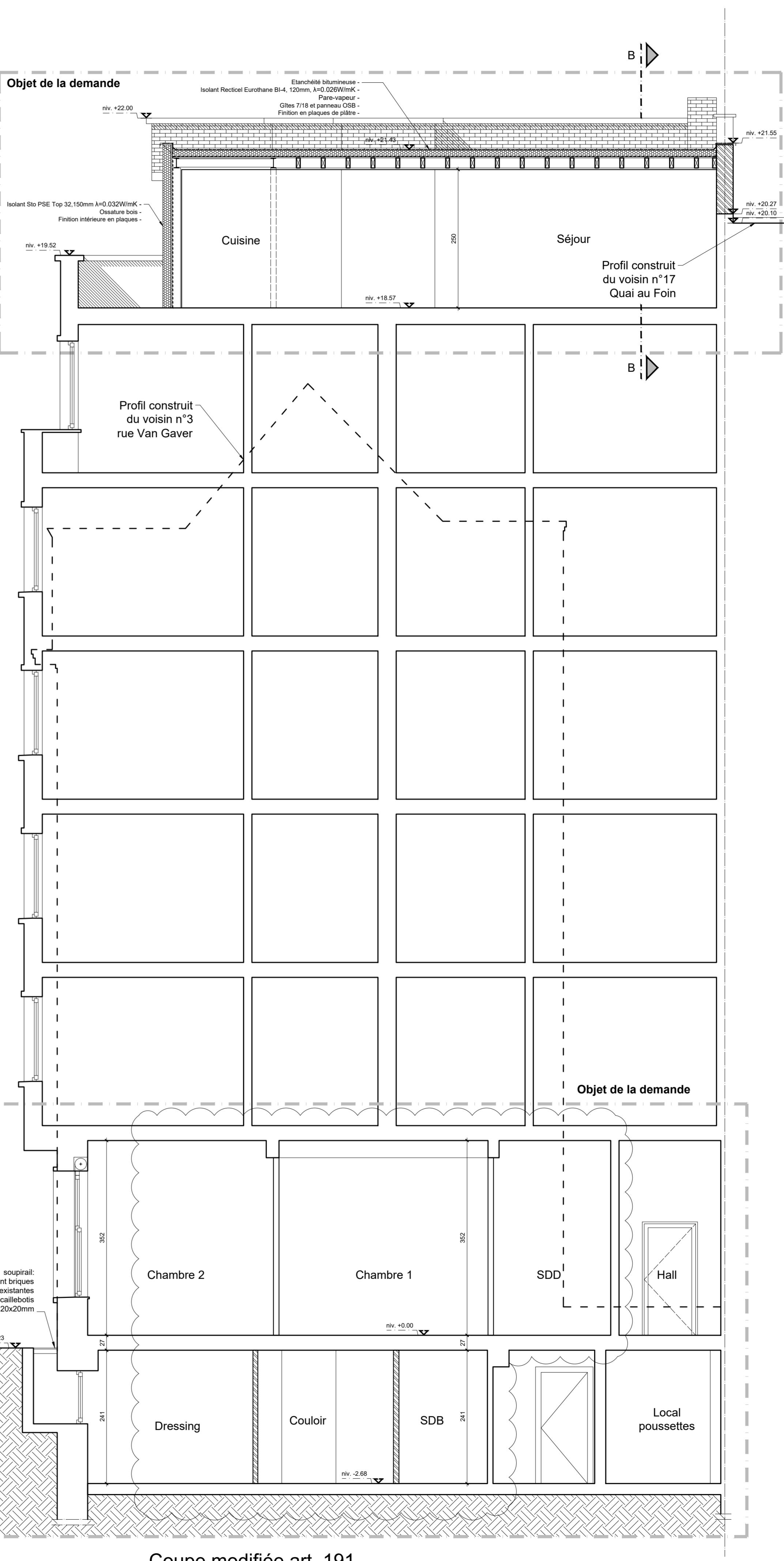
ARCHITECTES
Codrin Alexandru BUNIS
AFB
ATELIER FERIER BUNIS
ARCHITECTURE

GEOMETRE
COORDINATION SECURITE-SANTE
STABILITE
TECHNIQUES SPECIALES

INITIULE
Situation projetée
Plans

NOTE
Ce plan est la propriété de l'Architecte et ne peut être utilisé que pour l'exécution du présent dossier. Toute forme de reproduction ou de communication à des tiers est interdite sans autorisation écrite à recevoir de la part de l'Architecte. Ce document (original ou copie) doit lui être restitué sur simple demande. Ce plan est valable uniquement pour la technique concernée.

2.1 C
Numéro : 19_002_QAF_19
Date : 08.02.2021
Echelle : 1/50
Etude : AB Collaborateur : EB
Dossier : 19_002_QAF_19
ESQ AVP PUR SOU
EXE ASB



Coupe modifiée art. 191

Légende des matériaux:

- ① Maçonnerie de teinte rouge
- ② Menuiserie en bois peint en blanc
- ③ Chromolite ton blanc
- ④ Pierre blanche
- ⑤ Pierre grise martelée
- ⑥ Soubassement en pierre bleue
- ⑦ Crépi sur isolant de même teinte que le chromolite existant
- ⑧ Nouvelle menuiserie en bois peinte en blanc

0 0.5 1 2 m

DATE	IND	MODIFICATIONS
25/04/2019	A	Plan de la demande initiale de permis d'urbanisme
05/11/2019	A	MOD ART 191 CoBAT - ajout gabarit et niveau des voisin mitoyens, ajout amorce façades voisins, dessin en coupe du profil mitoyen de droite, marquage des éléments à régulariser soupiraux sous-sol
15/12/2020	B	MOD ART 191 CoBAT - modification du rez-de-chaussée et du sous-sol suite à la Commission de Concertation du 13/10/2020
08/02/2021	C	MOD ART 191 CoBAT - remplacement des briques de verre soupiraux par des grilles, adaptation du séjour duplex rez de chaussée, cf avis de Commission de Concertation du 13/10/2020

PROJET:
TRANSFORMATION D'UN IMMEUBLE A APPARTEMENTS
19 Quai au Foin à 1000 Bruxelles

Cadastre: 12e Division, Section N, n°1354e2
Plans modifiés cf. art.191 CoBAT - référence permis PU F496/2019

MAÎTRE DE L'OUVRAGE:
METROPOLITAN LIVING
Rue Capouillet n°50 Bte 28 à 1090 Saint-Gilles
Gsm: 0475 79 51 92
E-mail: office@overland.be

ARCHITECTES:
AFB
ATELIER FERIER BUNIS
ARCHITECTURE
Codrin Alexandru BUNIS
177 Chaussee de La Hulpe b6 à 1170 Watermael-Boitsfort
Gsm: 0486 76 68 39
E-mail : abunis@AFBbar.be

GÉOMÈTRE:
COORDINATION SÉCURITÉ-SANTÉ:
STABILITÉ:
TECHNIQUES SPÉCIALES:

INTITULÉ:
Situation projetée
Coupe et élévations
Numéro: 2.2C
Date: 08.02.2021
Echelle: 1/50
Etude: AB | Collaborateur: EB

NOTE:
Ce plan est la propriété de l'Architecte et ne peut être utilisé que pour l'exécution du présent dossier. Toute forme de reproduction ou de communication à des tiers est interdite sans autorisation écrite à recevoir de la part de l'Architecte. Ce document (original ou copie) doit lui être restitué sur simple demande. Ce plan est valable uniquement pour la technique concernée.

Dossier: 19_002_QAF_9
ESQ AVP PUR SOU
EXE ... ASE